



# a

**ATTENTION  
CONTIENT DE  
L'AMIANTE**

Respirer la  
poussière d'amiante  
est dangereux  
pour la santé

Suivre les consignes  
de sécurité

## La collecte de l'amiante lié

> Pour des raisons de sécurité et suite à des modifications de la réglementation, la collecte de l'amiante liée s'effectue désormais sur **quelques sites en Charente à des dates précises et suivant des conditions spécifiques mentionnées dans ce guide.**

> Service gratuit réservé aux charentais (professionnels non autorisés)

**calitom**  
service public des déchets

## Quels déchets sont pris en charge ?

**Seuls les déchets d'amiante lié** sont pris en charge par Calitom : on en trouve dans les plaques ondulées et ardoises en fibro-ciments, les canalisations, les dalles de sol vinyles, les tuyaux de descente d'eaux, les conduits de cheminée...



Pour tous les autres types d'amiante, vous devez contacter une entreprise spécialisée.

## Les conditions de collecte

Pour des raisons de sécurité et de réglementation, le dépôt ne s'effectue pas en déchèterie mais sur des sites en Charente, à des dates précises, selon les modalités suivantes :

### 1 En déchèterie :

- présentez-vous à l'agent de déchèterie et évaluez ensemble les quantités d'amiante que vous souhaitez évacuer ;
- l'agent vous remet du film d'emballage en quantité suffisante ainsi qu'un étiquetage.

### 2 A votre domicile :

- emballez les déchets d'amiante à l'aide du film d'emballage remis en respectant les consignes ci-contre ;
- téléphonez au n°vert pour vous inscrire à une date et un lieu de collecte (limite de 25 inscrits par date).



### 3 Sur le lieu de collecte :

- venez au moins à 2 personnes, le dépôt de l'amiante dans la benne se fait obligatoirement **PAR VOS PROPRES MOYENS** (pas d'appareil de manutention sur place).

Seuls les déchets préalablement et correctement emballés seront acceptés : en aucun cas il ne sera possible de les emballer sur place.

- dimension et quantité des plaques d'amiante possible au maximum :
  - 2,60 mètres de long et 1,10 mètres de large ;
  - être enveloppées par 2 dans un même film ;
  - 30 plaques par dépôt/véhicule.
- L'emballage des déchets d'amiante lié doit être hermétique (voir exemples ci-dessous).

OUI



OUI



NON



Précautions  
à prendre  
au préalable

Pour effectuer l'emballage, il est fortement recommandé de vous munir de gants, de lunettes, d'un masque jetable (type FFP3), ainsi que de vous doucher et laver vos vêtements juste après l'opération, ou d'utiliser une combinaison jetable.

## Lieux de collecte en Charente

### **Nord : Villefagnan**

Déchèterie - Zone artisanale «Clos de la Salle»

### **Nord Est : Champagne-Mouton**

Pôle de collecte et de transfert - Les Granges Gagnars

### **Ouest : Sainte-Sévère**

Valoparc - Lieu-dit Panneloup

### **Sud : Poullignac**

Pôle Déchets Sud Charente - Lieu-dit L'Ouche Grillée

### **Centre Est : Montemboeuf**

Déchèterie - 23 route de La Belle Etoile

### **Centre : Balzac**

Société William Sabatier Recyclage 205 Les Fougerouses

**Accès aux lieux sur [calitom.com](http://calitom.com) par la carte interactive avec le filtre «Déposer l'amiante».**

## Dates de collecte

Elles vous seront communiquées par l'agent de déchèterie lors de votre venue pour récupérer le film de protection spécial.

Elles sont organisées une fois par mois de **10h à 12h30 et de 13h30 à 16h** sur un des 5 lieux cités ci-dessus.

**Service gratuit réservé aux particuliers charentais.  
Professionnels non autorisés.**

[www.calitom.com](http://www.calitom.com)

N° Vert 0 800 500 429

**calitom**  
service public des déchets